

## CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE

Le Conservatoire du Littoral poursuit l'acquisition des zones limitrophes de l'étang de Saint Nazaire.

Des études et des réflexions sont menées qui ont pour visées de trouver des solutions à la sauvegarde de cet étang aujourd'aujourd'hui en voie de comblement.

Nous luttons depuis des années contre le comblement de l'étang de Saint Nazaire.

En vain.

Cet étang est alimenté en eau douce par 4 rivières : le Réart, la Fosseille, l'Agouille de la Mar, la Llobères.

Il disposait de trois ouvertures sur la mer : des "graus", bancs de sable "fusibles" qui, ouverts par vent d'ouest(tramontane) permettaient d'une part la purge des alluvions rejetés en mer par le courant et, d'autre part l'entrée d'eau salée qui limite l'envahissement des roselières, du plancton et des alevins assurant la nourriture de la faune.

La création de la route interplage après la guerre de **1939-45** a eu pour conséquence la suppression de deux "graus".

Actuellement, il subsiste donc un seul "grau" au sud de Canet Plage.

**Depuis 1875**, date de l'acquisition du domaine de l'Esparrou par Joseph SAUVY, ma famille, les SAUVY et les RENDU, ont été propriétaires d'une grande partie de l'Etang et responsables de l'ouverture du Grau pendant plusieurs générations et jusqu'à sa vente au Conservatoire du Littoral en **1978**

Par vent de Tramontane, nous ouvrons manuellement le Grau, celui-ci se refermait naturellement par vent d'Est, le courant marin assurant la reconstitution progressive du banc de sable après passage de l'eau salée, du plancton et des alevins qui repeuplaient l'étang.

Je peux affirmer avec toute l'assurance que me confère une expérience directe et familiale immémoriale, au service des pêcheurs de l'étang gracieusement hébergés sur nos terrains, que pour rétablir les "équilibres antérieurs" il suffit d'ouvrir l'étang sur la mer par la création d'un nouveau Grau, si la destruction des ouvrages actuels s'avérait impossible.

La nature particulière de l'étang de Saint Nazaire interdit de comparer son évolution à celle des autres étangs du Languedoc Roussillon, qui sont des étangs lagunaires marins tributaires des mouvements classiques du Littoral.

L'Etang de Saint Nazaire est un étang dit "d'eau douce" son degré de salinité l'excluant du domaine maritime. Il est principalement alimenté en eau douce par des rivières.

/.

Si l'étang de Saint Nazaire se comble aujourd'hui c'est que la bêtise humaine s'est largement exprimée

Ce n'est pas le résultat des mouvements naturels des lagunes de bord de mer.

**En 1974**, dans le seul but de faire échec au mouvement naturel d'ouverture et de fermeture du « grau », à seule fin de saler l'Etang et d'avoir ainsi la possibilité de l'inclure dans le domaine maritime au mépris des droits des propriétaires privés, M. COUPET, maire de Canet en Roussillon, prédécesseur de Mme Arlette FRANCO, a créé une digue de blocs de granit, perpendiculaire à la Tramontane, au Sud de Canet Plage.

Il a échoué dans sa manoeuvre mais a créé un banc de sable sur plusieurs kilomètres au droit de la plage de Canet et perturbé le trafic des bateaux de pêche en mer.

Cet ouvrage inique a eu pour conséquence immédiate de faire obstacle au courant de la tramontane qui, seul, permettait de chasser en mer les limons excédentaires.

Des vannes mécaniques ont ensuite été installées. Elles n'ont aucun rôle effectif.

Le passage du Grau était à l'origine de 100 mètres de large environ, largeur déjà à peine suffisante lors des grandes crues. Les vannes mécaniques en place qui mesurent à peine 15 mètres de large ne peuvent, par hypothèse, assurer le rôle qui leur est assigné et remplacer utilement la « barre fusible » initiale.

**En 1989** a été créé un "Parcours de Santé" qui traverse les zones de nidification du pourtour de l'étang.

Le piétinement de 15 à 20.000 personnes/an a pour conséquence la destruction de la flore et la disparition de la végétation qui fixait les dunes. Le sable, par vent de Tramontane comble le chenal du "Grau".

**En 1990** Mme Arlette FRANCO construit un mur de béton sous les vannes ce qui a pour conséquence directe de remonter les limons de 80 cms et, parallèlement, elle rallonge vers le Nord Est la digue de granit créée par son prédécesseur M. COUPET.

Ces interventions ont pour conséquence directe d'accélérer le phénomène de comblement.

Seuls désormais pourraient s'évacuer vers la mer les limons en suspension, mais ils sont à contre courant.

**En 1995** Mme Arlette FRANCO co-finance avec l'aide de la Région, le détournement du Canal d'Elne dans l'Agouille de la Mar déversant ainsi dans l'étang les eaux usées de 20 communes dépourvues de stations d'épuration, dont la ville d'Elne insuffisamment équipée.

./...

.../...

Jusqu'à ce que la main de l'Homme vienne modifier la structure même de l'étang de Saint Nazaire, sa superficie est demeurée stable, son degré de salinité également, sa flore et sa faune perennes.

Il suffirait pour s'en convaincre de reprendre les études antérieures à l'intervention de M. COUPET.

En 15 ans, sa surface a diminué de 240 hectares. Sa profondeur est passée de 1m60 à quelques centimètres.

En période d'étiage, lorsque l'eau remonte, le sel remonte également et envahit les terres arables entraînant la désertification du pourtour de l'étang.

L'insuffisance du passage actuel et la mauvaise gestion des vannes, ont pour conséquence directe un **excès d'eau douce** qui est actuellement responsable, **avec l'excès des limons** non purgés, du comblement progressif de l'étang et de l'envahissement des roselières.

Les roselières avancent par endroit de 30 cm/jour.

Le phénomène de comblement que l'on observe actuellement ne peut donc, ni ne doit, être confondu avec le mouvement naturel des lagunes de bord de mer. Il est bien le fait de l'Homme.

Le Conservatoire du Littoral, propriétaire des lieux, le syndicat du Réart et la Mairie de Canet portent ensemble la responsabilité de ce comblement.

La destruction de ce plan d'eau, riche de sa flore et de sa faune, dernière étape des migrateurs avant la baie de Somme, qu'elle soit volontaire ou le fruit de l'incompétence ou bien encore de la négligence de ses responsables, a déjà des conséquences dramatiques sur sa flore et sa faune, migratoire ou permanente, des conséquences dangereuses pour l'homme au regard des zones inondables qu'elle génère.

Cet ensemble de phénomènes désastreux n'ira qu'en s'aggravant, alors que la création toute simple d'un nouveau Grau peut y mettre un terme. Cette solution, qui vise au rétablissement des lieux en leur état naturel initial permettrait de plus de faire l'économie d'études coûteuses et de recherches de solutions toutes plus inefficaces les unes que les autres, comme, par exemple la création d'un bassin de rétention ... inutile mais aux frais du contribuable.

Si le Conservatoire du Littoral est un "opérateur Foncier" et si son rôle est de poursuivre l'acquisition des zones dont l'intérêt faunistique et floristique est démontré, il a l'obligation et le devoir d'assurer la conservation de ces zones une fois acquises et d'en assurer la sauvegarde.

La destruction progressive de l'étang de Saint Nazaire, de sa flore, de sa faune témoigne de l'abandon de cette mission.

Aujourd'hui l'étang est pollué. Les anguilles sont infectées.

**APVZH***Comité de pilotage***Natura 2000**

Mas Tayou  
Voie des Flamants Roses  
66140 Canet en Roussillon

*Canet le 16 Septembre 2003*

**Relevé partiel des dépenses d'entretien pour l'Etang de  
Canet – Saint Nazaire entre 1980 et 1993.**

Ce relevé ne prend pas en compte le coût des différents ouvrages. (construction des digues des ponts etc...) sauf le calibrage du Réart. Les prix en Francs sur les documents en notre possession nous paraissent plus instructifs.

Vannes, Déversoir . 2 Août 1993	2.367.967.F + 3.500.000 F
<u>Digues Raccordement</u> des épis Nord Sud au C.D 81 9 Avril 1981	.250.000 F + 216.777 F
Aménagement du pont C.D 81 et recalibrage du Chenal entre. L'Etang et le pont, puis entre le pont et la mer	3.000.000 F + 5.275.000 F
Construction du Canal d'Elne et Branchement sur L'Agouille de la Mar	4.000.000 F
Calibrage du Réart Amont et Aval 14 Novembre 1980	26.000.000 F + 4.500.000 F
Gué du Mas des Ripouilles 7 Février 1983	1.900.000 F
Digues Saleilles Théza Décembre 1997	4.300.000 F
<u>Acquisitions parcelles 1983 Réart</u>	1.900.000 F

---

Dépenses pour un résultat déplorable 58.209.744 F

Ces sommes auraient pu être dépensées dans la réalisation d'une station d'épuration pour la vingtaine de communes qui en sont dépourvues, ou qui ont des stations obsolètes, leurs eaux usées se déversant dans les agouilles ou dans le Réart.

Coût des 800 études sur 20 années 40.000.000 F